

COMPTE RENDU DU COTECH

Du 3 février 2022

Débits biologiques Secteurs estuariens - Seudre

➤ Objet de la réunion

Cadre : Comité technique de Finalisation de la définition des méthodologies sur les secteurs estuariens Charente /Seudre et DMB Saint Savinien.

Visio conférence spécifique à l'estuaire de la Seudre

➤ Documents support

- Diaporama et rapport d'étude (janvier 2022).



➤ Liste des personnes présentes

Nom	Prénom	Structure
BLANC	Chloé	Agence de l'eau AG
BROUSSEY	Manuella	Agence de l'eau AG
LAMOUREUX	Mélina	Agence de l'eau AG
BOUQUET	Anne-Lise	CAPENA
BUARD	Eric	CAPENA
BERRI	Damien	CD 17
FONTENY	Sylvie	CD 17
GAUTRON	Cécile	CEN
BEATRIX	Lionel	DDTM 17
GIONTA	Solange	DDTM 17
LUIS	Florent	DDTM 17
MALLET	Zoë	DDTM 17
DUBOIS	Pascal	DREAL NA
BAYLE	Audrey	DREAL de Bassin
COUPRY	Bruno	EAUCEA
MEUNIER	Fabrice	EPTB CHARENTE
POSTIC-PUIVIF	Audrey	EPTB CHARENTE
ROUET	Marie	Fédé pêche 17
GUEDON	Stéphane	IFREMER
LEPAGE	Mario	INRAE - comité scientifique
BERTHIER	Caroline	OFB
LASSUS-DEBAT	Aurélie	Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis
DAVID	Jean-Philippe	SMBS
DAVITOGLU	Yann	SMBS
ROBIN	François-Xavier	UNIMA

➤ Liste des personnes excusées

Nom	Prénom	Structure
RICHARD	Bastien	Agence de l'eau AG
BILLARD	Solène	CD 17
HERAUT	Mariette	CD 17
LE BARS	Lydie	CD 17
LIBAUD	Elodie	CD 17
TURGIS	Yann	CEN
RHONE	Charlotte	CRC
DEBINSKI	Olivier	DREAL
SIROT	Baptiste	EPTB CHARENTE
BROUSSARD	Erick	OFB
RULIN	Guillaume	OFB
SAGNES	Pierre	OFB
LAROCHE	Isabelle	Région Nouvelle Aquitaine

➤ Liste des personnes absentes

Nom	Prénom	Structure
POMMIER	Valentin	Chambre d'agriculture 17
KYRIACOS	Marie-Aude	DDT 16
GUERINEL	Bénédicte	DREAL
MONTIGNY	Frédéric	Région Nouvelle Aquitaine

➤ Exposé

Introduction liminaire par Fabrice Meunier et Jean-Philippe David pour rappeler le contexte et le déroulement de l'étude. Cette étape, à mi-chemin du calendrier, clôt une première phase méthodologique (tranche ferme du marché) et prépare les phases à venir.

En introduction, Bruno COUPRY rappelle le caractère novateur de cette démarche estuarienne qui ne bénéficie pas du même recul que les études de débits biologiques fluviaux. Des orientations pertinentes pour les deux estuaires se dégagent de cette première phase d'analyse bibliographique, d'échanges scientifiques et de mobilisation de données. Il est aussi rappelé que **cette étude ne vise pas la définition d'un Débit Objectif** qui nécessiterait une étape non prévue de rapprochement et de conciliation avec les usages.

Le périmètre géographique de l'étude, envisagé dans le cahier des charges et qui s'arrête à l'embouchure, **est confirmé** avec comme conséquence importante : l'impact des débits sur la mer des Pertuis ne sera pas étudié dans ce cadre. Pour la Seudre cela est particulièrement réaliste compte tenu des ordres de grandeurs en jeu. Cela ne signifie pas que les flux continentaux n'ont pas d'incidence notamment sur les nutriments (enjeu d'eutrophisation côtière) ou les pesticides. A l'inverse, Stéphane Guédon rappelle que l'estuaire de la Seudre est influencé par les flux issus de la mer des Pertuis sous influence de grands fleuves (Gironde et Charente notamment). D'autre part, ce « périmètre élargi » est au cœur des travaux d'études du Parc Naturel Marin qui compléteront donc le diagnostic global de ce vaste ensemble. En particulier le PNM lance en 2022 une étude prospective sur le rôle des apports fluviaux.

Le processus retenu, qui est décrit dans un schéma méthodologique, s'appuie donc sur une analyse qui part des besoins des écosystèmes estuariens sous contrôle du débit fluvial, puis de la fixation d'objectifs écologiques traduits par des indicateurs mesurables et enfin d'une analyse qui reliera ces indicateurs à un débit. Il est rappelé que contrairement aux systèmes fluviaux la part du débit dans l'hydraulique estuarienne est très amortie voire nulle.

L'état des lieux diagnostic de l'estuaire de la Seudre permet la mise en exergue des points suivants :

- L'écart considérable entre les masses d'eau en mouvement sous l'influence de la marée, comparées à celle des débits fluviaux a été modélisé et dépend largement de la géométrie de l'estuaire ; Cela à des conséquences :
 - Sur la salinité de l'estuaire dont le mécanisme hydraulique (séparation des phases dans la tranche d'eau) et la sensibilité au débit est observé mais encore non décrit.
 - Sur les habitats aquatiques marqués par un chenal profond peu favorable aux stades juvéniles ou petites espèces.
- La présence d'une zone hypoxique sévère sur le haut de l'estuaire, mesurée à l'Eguille mais dont la mécanique et l'extension géographique et temporelle restent à décrire ;
- Le rôle pour la biodiversité de la connectivité entre l'estuaire et ses marais salés ou doux et aussi la Seudre.

Ces trois points peuvent être retenus comme les axes structurants pour la définition d'indicateurs présentés dans le diaporama.

➤ Conclusions opérationnelles

La discussion a permis de dégager les conclusions suivantes :

Pour la connectivité aux marais, Jean Philippe David attire l'attention sur l'extrême complexité hydraulique de ce territoire (au moins 1 400 ouvrages recensés qui ne sont pas forcément des obstacles mais qui ne sont pas tous décrits à ce jour même si des progrès réguliers sont faits dans le cadre du ROE). Le caractère privé et public de ces ouvrages/obstacles posera des questions opérationnelles (financement). Il faudrait donc réduire l'ambition à certains obstacles majeurs notamment entre milieux salés et milieux doux en s'appuyant sans doute en priorité sur les ouvrages marquant la limite du DPM.

Le fonctionnement théorique de ces aménagements implique une gestion hydraulique et donc la mobilisation de volume d'eau douce.

- Un premier travail mobilisant la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS) serait donc de valider le besoin en eau des passes (débit, saison, etc.)
- Un second travail consiste à étudier le fonctionnement hydrologique de ces milieux. Le découpage en bassin versant (ou ensemble de casiers) autour des chenaux principaux est déjà réalisé par le syndicat. Une exploitation des données de gestion du système de pompage de Saint Augustin pourrait apporter des informations volumétriques précieuses.

Pour la question de la salinité, l'intérêt d'une modélisation 3D de l'estuaire est confirmé. Les modalités seront étudiées et proposées par Eaucéa dans le cadre de la seconde tranche de cette étude. Les données de CAPENA seront sans doute exploitées dans ce cadre.

Pour la question de l'oxygénation, l'intérêt d'un renforcement du diagnostic est confirmé. Le mécanisme à l'origine de ces situations contraignantes en été fait intervenir plusieurs paramètres qui devront être renseignés dont :

- La température de l'eau, Sylvie Fonteny estime que ce paramètre est aussi celui qui est (avec l'augmentation du niveau des océans) le plus impacté par les changements climatiques. Des pistes de réflexion pour peser sur ce paramètre sont évoquées (hydromorphologie).
- Pour la question des vases et matières en suspension, les incidences du rotodévasage du port de Saujon ont été évoquées car elles peuvent influencer les mesures. Un calendrier à jour de ces opérations est donc nécessaire.
- Pour la question des sources de matières oxydables il pourra être intéressant d'évaluer les situations chroniques et les conséquences des déversements d'orages.
- Il est proposé de démultiplier les points d'observations avec un intérêt d'effectuer cette opération dès l'été 2022. La mise en œuvre pratique sera établie à l'initiative d'Eaucéa avec l'aide de Mario Lepage (qui propose une mise à disposition de sondes) et de Sabine Schmidt (réseau MAGEST) et autre si besoin. Une phase de préparation nécessitera une analyse des enregistrements MAGEST. Yann Davitoglu propose de rechercher des données qui auraient été enregistrées par le pôle écohydraulique en 2011/2012 à Saujon. Le protocole sera présenté à la maîtrise d'ouvrage avant mise en œuvre.

Mario LEPAGE indique qu'il est plus pertinent et significatif en termes d'incidence environnementale de travailler sur la concentration en O₂, plutôt qu'en taux de saturation.

➤ Autres points

La question de la communication de ces informations au travers de Copil, présentation en CLE ou COMTER sera évaluée par le groupement de maîtrise d'ouvrage. Le caractère très technique doit être réservé aux échanges en comité technique. Pour les instances de concertation, un travail de vulgarisation est attendu et nécessaire avec des présentations qui seront courtes. Les éléments à mettre en avant seront les objectifs, les enjeux et les étapes proposées ; puis in-fine les résultats.

Pour le secteur de la Seudre, suite à une validation de la méthodologie avant l'été 2022, des campagnes de mesures seront à organiser pour une intervention sur la période Août, fin-Août 2022 à préciser avec le SMBS. Un rapprochement avec Sabine Schmidt permettra de préciser des éléments de protocole.